

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Huile Essentielle de Cèdre de l'Atlas — Cedrus Atlantica Wood Oil

1. Identification de la substance et de la société

Nom du produit	Huile Essentielle de Cèdre de l'Atlas
Nom INCI	Cedrus Atlantica Wood Oil
N° CAS	92201-55-3 / 8023-85-6
N° EC / EINECS	295-985-9
Usage identifié	Matière première pour formulation cosmétique — usage professionnel
Fournisseur	Lotus Lab Sarl
Numéro d'urgence	Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM), 24h/24 : +212 5 37 68 64 64 ou 0801 000 180

2. Identification des dangers

- Danger par aspiration, catégorie 1 (H304)
- Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2 (H411)
- Sensibilisation cutanée, catégorie 1B (H317)
- Mot d'avertissement : DANGER
- Pictogrammes : danger pour la santé (aspiration), environnement, point d'exclamation

3. Composition / informations sur les composants

Composant (CAS)	% typique
Huile de bois de Cèdre de l'Atlas (92201-55-3 / 8023-85-6)	100% (composition détaillée non communiquée par la source)

4. Premiers secours

- Yeux : rincer abondamment à l'eau fraîche pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Peau : retirer les vêtements contaminés, laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation.
- Inhalation : sortir à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Ingestion : consulter un médecin ou un centre antipoison.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents extincteurs appropriés : mousse, poudre chimique sèche, CO2
- À éviter : jet d'eau, pulvérisation d'eau
- Point d'éclair : > 100°C

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Éviter toute pénétration dans les égouts et eaux publiques. Absorber avec un matériau adapté et collecter dans un récipient approprié pour élimination.

7. Manipulation et stockage

Pas de flamme directe, ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains après manipulation. Conserver le récipient fermé, dans un lieu ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Stocker sous clé, hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Lunettes de protection étanches
- Gants de protection
- Ventilation adaptée ou appareil respiratoire en cas d'insuffisance de ventilation (l'odeur n'est pas un indicateur fiable de surexposition)

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide, jaune à brun
Odeur	Boisée, chaude, caractéristique
Densité (20°C)	0,930 - 0,960
Indice de réfraction (20°C)	1,500 - 1,520
Pouvoir rotatoire	-20° à -40°
Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool
Point d'éclair	> 100°C

10. Stabilité et réactivité

Chimiquement stable dans des conditions normales de stockage. Éviter les étincelles, flammes et sources de chaleur. Incompatible avec les agents oxydants forts.

11. Informations toxicologiques

- Données de toxicité aiguë (DL50) non disponibles dans la source utilisée
- Non classé cancérogène selon IARC, NTP et OSHA
- Sensibilisant cutané avéré (catégorie 1B)
- Danger par aspiration en cas d'ingestion suivie de vomissement
- Aucun effet indésirable connu sur la reproduction
- Inhalation à forte concentration : irritation des yeux, du nez et de la gorge, maux de tête, nausées, vertiges

12. Informations écologiques

Toxique pour les organismes aquatiques, effets néfastes à long terme possibles (H411). Éviter toute pollution des eaux de surface, souterraines ou du sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas jeter à l'égout. Contenants souillés à traiter comme le produit lui-même.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN3082
Désignation	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (huile de cèdre)
Classe	9 (matière dangereuse diverse)
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. Informations réglementaires

Classification GHS/SGH internationale ci-dessus. Maroc : pas de format FDS légalement imposé, GHS retenu comme référence de facto. Loi n°24-09, article 31 : mentions obligatoires destinées à l'utilisateur à prévoir au moins en arabe sur l'étiquette produit. Statut CMR : non classée CMR selon IARC/NTP/OSHA ; la SDS source signale une exposition possible au beta-Myrcène (California Proposition 65), composant à l'état de trace parfois présent dans les huiles de bois. Non-OGM. Non testée sur animaux (Règlement Cosmétique CE 1223/2009).

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc
Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma
RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.